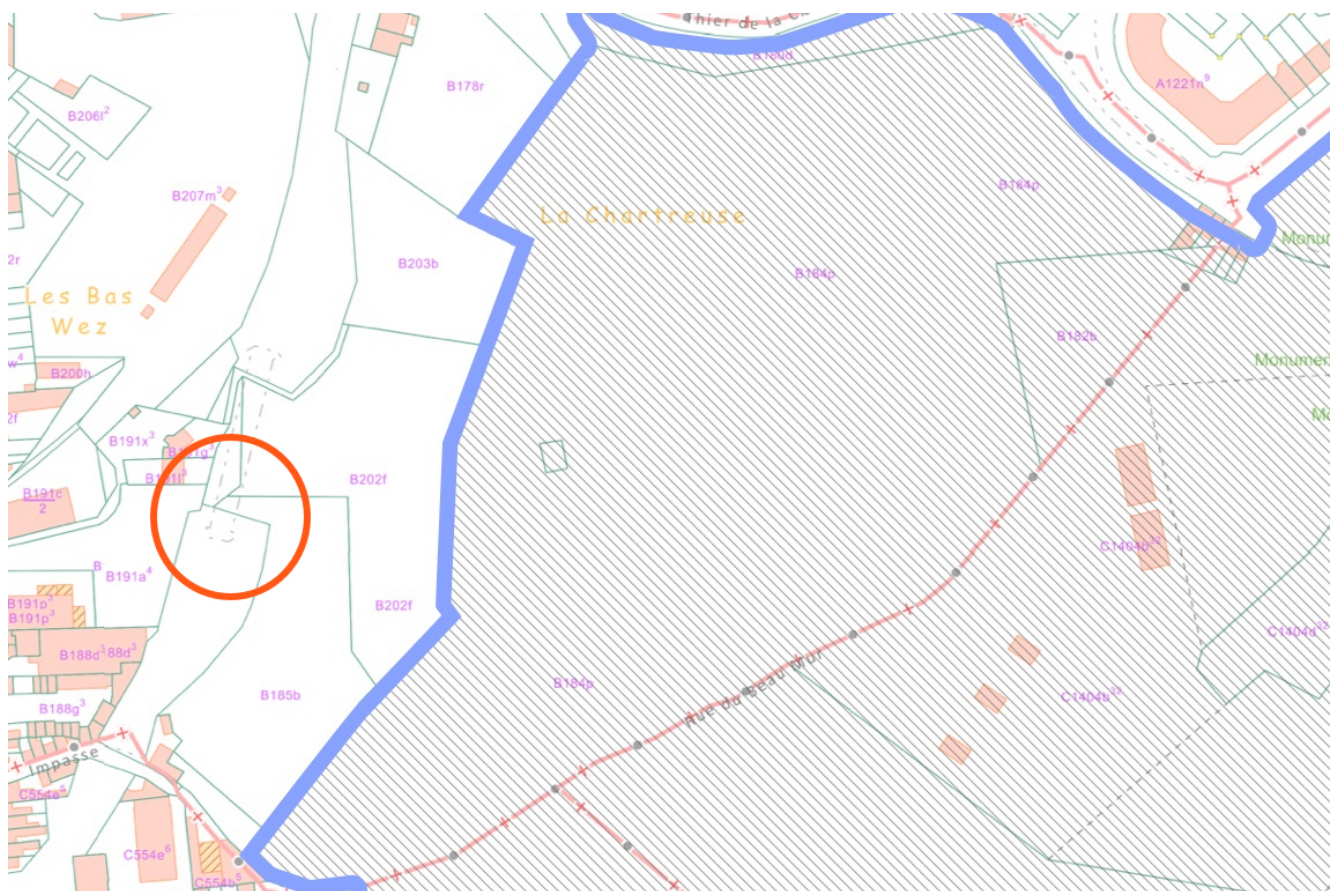


Les travaux d'Infrabel sur la ligne 40

[Téléchargez la version PDF de cet article.](#)

Le 16 avril dernier, dans le groupe Facebook «Regard sur la Chartreuse», Patrick Pircak a signalé que des véhicules de travaux étaient présents sur la dalle du Parc de la Chartreuse, que des arbres avaient été abattus et que le sentier vers la Lande aux Aubépinés avait subi les effets d'engins de chantier.

Christian Pisart, trésorier, et moi-même nous sommes rendus dans le Parc de la Chartreuse ce jeudi 19 avril. Philippe Destinay et Paul Demaret, deux autres membres de l'ASBL, ont également «visité» le chantier.



Carte 1: Zone concernée par les travaux d'Infrabel
Carte ASBL La Chartreuse

Effectivement, des travaux sont en cours, non dans le Parc de la Chartreuse, mais au niveau du tunnel du Valdor sur la ligne 40 Liège-Maastricht et de ses abords, en zone verte au Plan de secteur certes, mais en dehors de la zone classée et en partie sur une propriété privée donnant sur la rue Basse-wez, au-dessus du tunnel (voir Carte 1).



Photo 1: Traces d'engins entre la dalle et l'arvô
Photo A. Rombauts

Entre la dalle où stationnent les quelques véhicules des ouvriers et l'arvô, on remarque quelques traces faites par les engins (voir photo 1).



Photo 2: Quelques arbres abattus ou coupés sur le chemin vers la lande.

Photo A. Rombauts

Sur le chemin qui mène à la Lande aux Aubépines, fort étroit un peu plus loin que l'arvô, des arbres ont été abattus. Certains étaient en bon état, d'autres pas. En fait cet «élargissement» du chemin était nécessité pour le passage des engins de chantier se dirigeant vers la zone des travaux (voir photo 2). Ce n'est cependant pas un «massacre» et la nature reprendra ses droits.



Photo 3: Le chemin a été élargi et le mur très partiellement endommagé.

Photo A. Rombauts

Plus loin, en quittant la Lande aux Aubépines et en descendant vers les pentes le long du chemin de fer, on constate un peu plus d'abattage, notamment à hauteur d'un très ancien mur, à peine visible car recouvert de lierre. Il devait s'agir d'un mur délimitant les possessions des Chartreux de ce côté du thier, où ils se rendaient en passant par l'arvô. Sur le chemin on note la présence d'une petite quantité de briques (voir photo 3).



Photo 4: On dégage également la vue vers la Ville.

Photo A. Rombauts

Quand on arrive au bord du «massif de la Chartreuse», les abattages se complètent par des élagages. Il semble que la Ville ait demandé que l'on redonne vie à un des trois points de vue définis lors de l'aménagement du Parc (voir photo 4).



Photo 5: La Tour des Finances vue depuis le point bas du Parc.
Photo A. Rombauts

Effectivement, on profite à présent d'une belle vue sur la Tour des Finances (voir photo 5).

Cependant, la zone est dangereuse. Outre les barrières de chantier on est «retenu» par la clôture placée lors de l'aménagement du parc, mais la Ville aurait intérêt à prolonger celle-ci.



Photo 6: C. Pisart et le responsable.

Photo A. Rombauts

Nous avons eu l'occasion de discuter avec le responsable du chantier (voir photo 6).



Photo 7: Dégagement des pierres au-dessus du tunnel.

Photo A. Rombauts

Les travaux dureront encore un mois environ. Il s'agit de dégager les pentes descendant vers le tunnel et sur les côtés des voies afin d'y placer une sorte de géotextile qui favorisera l'enracinement de la végétation et de couvrir la zone avec une structure de «filets» destinés à empêcher de nouveaux éboulements sur les voies (voir photo 7).

Pour le passage dans le Parc de la Chartreuse, le chef des travaux a expliqué avoir eu quelques problèmes d'autorisation, deux services de la Ville étant concernés. Par ailleurs, ce n'est qu'une fois les travaux démarrés qu'ils ont été avertis que la zone des travaux n'appartenait pas à la Ville, mais à un particulier. Leur chantier est donc essentiellement sur une propriété privée... Situation à présent régularisée



Photo 8: Travaux sur les voies.

Photo A. Rombauts

Infrabel effectue aussi d'autres travaux sur les voies de la ligne 40 (voir photo 8).



Photo 9: Renouées du Japon dans le massif?

Photo A. Rombauts

En raison des barrières et en présence des ouvriers, nous n'avons pas pu progresser jusqu'à leur roulotte où, selon Caroline Lhoest, se trouve une zone de renouées du Japon, plante invasive qu'il s'agit de contrôler pour protéger la biodiversité. Cette photo prise au téléobjectif 200 mm ne permet pas de l'affirmer (voir photo 9).

Nous allons donc «surveiller» ce chantier et interpeller la Ville quant à la remise en état des lieux et les éventuels travaux qu'elle ferait à son compte.

André Rombauts